



FONDS POUR UN PROJET DANS LA COMMUNAUTÉ 2024-2026

Critères et processus de demande

Mis à jour 11 mars 2024

La Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog soutient financièrement l'accès et le maintien des meilleurs soins en santé et services sociaux, sur le territoire de la MRC de Memphrémagog. Elle a pour objectif de contribuer à une meilleure qualité de vie et une communauté en santé.

Dans cette optique, nous avons autorisé une enveloppe maximale de 600 000 \$ pour 3 ans (200 000 \$ par année) (non récurrent) afin de **soutenir des projets issus de la communauté et complémentaires ou directement liés à la mission et aux programmes du CIUSSS de l'Estrie-CHUS** pour la population de son territoire.

C'est pourquoi nous invitons les organismes du RLS de Memphrémagog à soumettre des projets répondants à des besoins identifiés et reconnus en santé et services sociaux.

Les projets déposés doivent répondre aux **critères d'admissibilité** suivants :

- La demande doit se situer entre 500 \$ et 30 000 \$ par année;
- Dépôt – Un (1) seul projet par année par organisme (juin ou septembre de chaque année);
- Demande pour 1 an et/ou 2 ans;
- Reddition de comptes au 31 mars de chaque année ou à la fin du projet (selon le cas);
- Soutenir la mission du CIUSSS de l'Estrie-CHUS qui est de maintenir, d'améliorer et de rétablir la santé et le bien-être des citoyens du territoire, en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi aux développements social et économique de la région;
- Les objectifs du projet vont dans le même sens que la politique du RPDC (Responsabilité populationnelle et développement des communautés) qui est de :
 - Planifier la santé AVEC les partenaires et la population : vision commune
 - Agir sur les déterminants de la santé et réduire les inégalités
 - Respecter le rythme du milieu et les étapes du cycle de planification déjà réalisées
 - Inscrire nos actions en cohérence avec les prémisses du développement des communautés;
- Être appuyé par une direction du CIUSSS de l'Estrie-CHUS installation de Memphrémagog.
 - Nancy Desaultels, cadre supérieur du RLS
- Démontrer la nécessité d'une offre complémentaire aux offres de services du CIUSSS de l'Estrie-CHUS;
- Démontrer que la contribution de la Fondation est essentielle à initier, bonifier et/ou structurer le projet;
- Démontrer les partenariats en place avec les entreprises, les organismes, les institutions et (lettres d'appui).

ADMISSIBILITÉ

La demande de projet dûment complétée doit être acheminée par courriel à l'adresse suivante : fondation.mm@ssss.gouv.qc.ca

En plus de compléter du formulaire, les documents suivants doivent être joints :

- Détails du projet
- Clientèle visée et impacts souhaités
- Expliquer en quoi le coup de main de la Fondation vous a permis de réaliser votre projet
- Résultats anticipés vs réalité actuelle
- Démonstration de la pérennité du projet (sans un besoin de financement additionnel de la Fondation) et / ou de la viabilité du projet si le projet n'est pas financé dans son entier

Elle doit inclure tous les documents suivants :

- Budget pour 1 à 2 ans (selon la demande)
- Calendrier et échéancier de réalisation
- Lettres d'appui

Critères d'admissibilité :

Les projets doivent répondre à un ou plusieurs des enjeux suivants:

(A) Prévention et soutien au niveau des besoins :

- Soutien des soins à domicile
- Répit pour les proches aidants
- Répit famille (détresse)
 - Clientèle jeunesse
 - Clientèle ayant des enfants avec déficiences intellectuelles ou physiques ou avec profil TSA (trouble de spectre de l'autisme)
- Personnes atteintes de maladies cardiaques, Alzheimer, Parkinson, etc.
- Lutte à la pauvreté
 - Soutien aux familles vulnérables
 - Logement social
 - Sécurité alimentaire
- Transport et accompagnement

(B) Pour les clientèles touchées avec une problématique psychosociale (clientèle vulnérable) :

- Isolement des aînés
- Femmes victimes de violence conjugale (Hébergement d'urgence Homme -Femme)
- Adulte présentant un problème de santé mentale, dépendance
- Aîné en perte d'autonomie liée au vieillissement/ proche en situation d'épuisement
- Adulte présentant des problèmes socio-économiques
- Enfant en difficulté (ex langage, comportement, etc.)
- Enfant ou aîné victime de maltraitance
- Enfant ou adulte présentant une problématique de type DI-TSA-DP
- Etc.

Critères d'exclusion :

- Les projets sollicitant du financement pour la recherche, des études ou de la formation.
- Les interventions se substituant à l'offre de service de base du RLS de Memphrémagog ou pouvant être répondues par un autre organisme
- Les demandes visant à couvrir une dette
- Les demandes visant à soutenir les campagnes de publicité et dépenses marketing
- Les demandes ayant pour but de couvrir les frais généraux d'opération (salaires*, loyer, cotisations, frais légaux, frais administratifs, etc.)

**possibilité de considérer l'embauche d'une ressource ponctuelle liée à la réalisation du projet pour une courte période de temps*

PROCESSUS

- 1- Les projets soumis devront être envoyés par courriel directement à la Fondation
 - a. **Juin de chaque année**
 - Ou**
 - b. **Septembre de chaque année**
- 2- Un comité (formé de membres du CA de la Fondation) analysera l'ensemble des projets soumis afin de les présenter au conseil d'administration pour ensuite prendre une décision éclairée et équitable;
- 3- Le conseil d'administration de la Fondation entérinera ou non les projets;

- 4- La direction contactera les personnes responsables des projets afin de communiquer la décision du conseil et/ou demander plus d'informations;

REDDITION DE COMPTES et DÉBOURSÉS

La Fondation versera le/les montants approuvés :

- 1- Sur réception de la confirmation de l'évolution / réalisation du projet et preuves à l'appui
- 2- % à l'approbation du projet (si besoin)
- 3- Déboursés selon l'échéancier prévu
- 4- Sur présentation des factures et preuves de paiement
- 5- Remboursement des sommes non dépensées

Pour informations additionnelles, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Au plaisir de contribuer à améliorer la santé et les services de notre communauté.

Lucie Brosseau
Directrice générale

La Fondation de l'Hôpital de Memphrémagog
<https://fondationhopitalmagog.org/>